

*Exercice n° 2*

1. Le pays B va se spécialiser dans la production des deux biens car il possède un avantage absolu pour ces deux biens.
2. La comparaison de la situation des deux pays montre que le pays A est moins désavantagé pour la production d'ordinateurs que pour la production de riz. En effet, l'écart est de 1,25 au niveau des ordinateurs alors qu'il est de 3 pour le riz. Le pays A se spécialisera donc dans la production d'ordinateurs, le pays B dans celui de riz.